

# L'ENTRÉE DES FEMMES EN AGRICULTURE : INTERROGATIONS SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Comment devient-on chef.fe d'une exploitation agricole en Suisse ? Voilà une question fort intéressante pour approfondir nos réflexions sur l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'agriculture suisse. Valérie Miéville-Ott, AGRIDEA, Fenneke Reysoo, IHEID

L'entrée en agriculture, et plus précisément l'accès au statut de chef.fe d'exploitation agricole, est différente pour les femmes. Les trajectoires des femmes et des hommes menant au statut de chef.fe d'exploitation sont aussi bien influencées par les représentations des rôles assignés de sexe que par les obstacles institutionnels. Les chiffres le montrent, en Suisse seulement 4.7% des exploitations agricoles sont exploitées par une femme à titre personnel (OFAG, 2012 : 61).

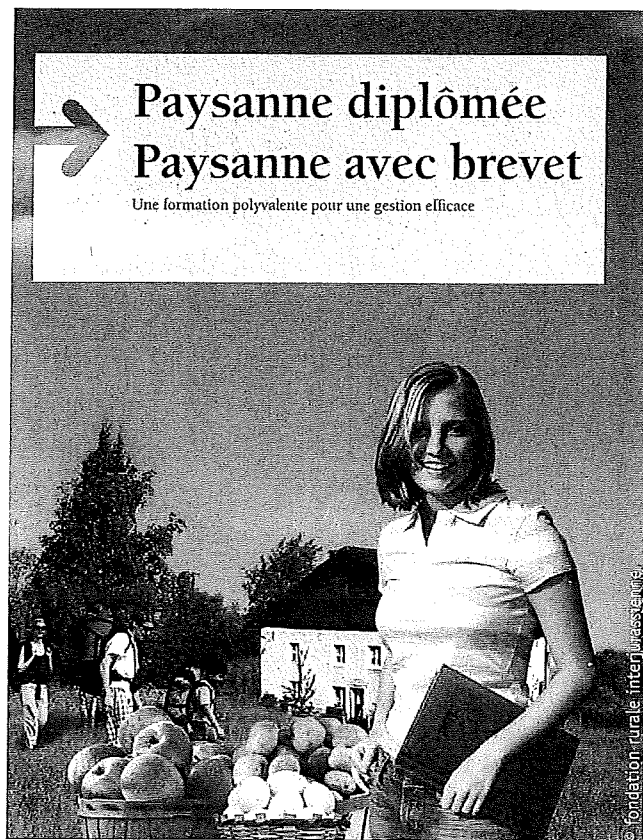
De façon générale, c'est plutôt un fils qu'une fille d'agriculteurs qui est censé reprendre l'exploitation familiale. C'est donc dès leur jeune âge que les fils élaborent un parcours professionnel agricole en se projetant comme héritier de la ferme familiale. Dans leur grande majorité, les femmes deviennent paysannes par mariage et non par héritage. Même si elles souhaitent devenir paysannes, il fait sens de d'abord choisir une autre formation car elles ne peuvent anticiper sur un éventuel mariage avec un agriculteur. Ce n'est qu'une fois mariées que les femmes, parfois, se formeront plus spécifiquement en agriculture, généralement en optant pour le brevet de paysanne.

Seule une part infime de femmes reprend l'exploitation de leurs parents et souvent grâce à un concours de circonstances particulières, tel l'absence de frères possibles repreneurs. Quelques autres se retrouveront aux commandes d'une exploitation suite au décès précoce de leur mari agriculteur. Ainsi, pour des raisons culturelles et institutionnelles un homme devient agriculteur, une femme une paysanne.

## Formations sexuées

Les formations agricoles sont le reflet de ces constructions culturelles de genre ; elles sont fortement sexuées. La filière menant au CFC d'agriculteur est fréquentée par une forte majorité d'hommes, seul 13% de filles l'ont achevée en 2011. Le CFC forme l'élève à la maîtrise technico-économique de l'exploitation. Le brevet de paysanne est destiné aux femmes et les forme avant tout à tenir un ménage rural de manière rationnelle et économe. Théoriquement, cette formation est ouverte aux hommes qui obtiendront alors le titre de « responsable de ménage agricole » (sic). Cependant, dans la pratique, quasiment aucun homme ne la suit. Ainsi deux filières de formation coexistent sans se croiser et véhiculent des scripts de la masculinité et de la féminité bien marqués.

Entre des représentations et des pratiques très ancrées d'une transmission patrilinéaire des exploitations et des formations agricoles fortement sexuées, le rôle encore bien vivace de la femme en

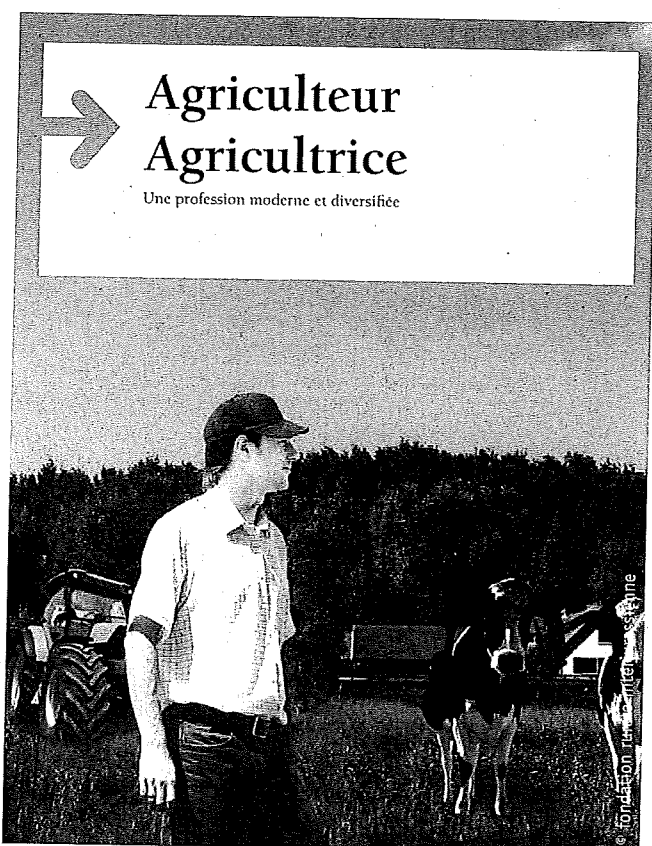


Couverture de la brochure destinée à la formation d'agricultrice...

agriculture relève du domaine de la sphère reproductive tout en secondant son mari dans la sphère productive. Ce schéma traditionnel de la complémentarité des rôles est toutefois remis en question par la pression économique exigeant une participation accrue des femmes au marché du travail et/ou par les aspirations à la réalisation de soi des jeunes épouses d'agriculteurs.

## Tradition/modernité

Mais transgresser le schéma traditionnel de la complémentarité des rôles en mettant en pratique un projet professionnel propre à un coût tant au niveau symbolique qu'au niveau de la surcharge physique et mentale. En effet, une femme ayant développé une branche de production autonome ou ayant une activité à l'extérieur de l'exploitation devra la plupart du temps s'assurer que les tâches qui lui sont culturellement assignées en tant qu'épouse et mère –



## Agriculteur Agricultrice

Une profession moderne et diversifiée

... et celle destinée aux futurs agriculteurs

repas, ménage, soins et éducation des enfants, aides ponctuelles sur la ferme, etc. – continuent d'être accomplies. Même si les deux époux peuvent renégocier certains aspects de la division sexuelle des tâches sur la ferme, le schéma traditionnel semble être tenace et prendre la responsabilité de nouvelles activités génératrices de revenu entraîne un supplément d'heures de travail et de soucis.

La ratification de la CEDEF oblige les Etats à s'interroger sur la situation des femmes dans leur pays et à envisager les corrections à y apporter. En milieu agricole, tout comme probablement dans le milieu plus large des petites entreprises familiales, il y a une tension entre la réalisation des projets professionnels individuels des époux et la viabilité économique de l'entreprise.

Notre recherche met en relief cette tension. D'un côté, le schéma traditionnel exerce une pression sur les choix professionnels des femmes et des hommes en agriculture, et de l'autre côté, des configurations nouvelles émergent où les paysannes défient les rôles qui leur sont traditionnellement assignés. La question est de savoir si ces choix s'inscrivent véritablement dans un projet individuel de réalisation de soi ou s'ils répondent à des contraintes économiques et politiques dépassant le niveau individuel.

La baisse du revenu et les exigences de plus en plus complexes relayées par la politique agricole exigent des paysannes des stratégies à l'entrecroisement d'une participation économique autonome sur le marché du travail et du rôle de tampon sur l'exploitation. Si l'entrée en agriculture s'avère être marquée par le genre, la sortie du rôle traditionnel de la paysanne l'est tout autant.

### Welche Chancengleichheit?

Frauen unterscheiden sich bei ihrem beruflichen Werdegang von Männern. Männer werden Landwirt, Frauen Bäuerinnen. Die Ausbildungen sind nach Geschlechtern getrennt und ebenso die Rolle auf dem Hof.

Einerseits beeinflusst das traditionelle Schema die Berufswahl der Frauen und Männer in der Landwirtschaft, andererseits zwingen neue Umstände die Bäuerinnen, die ihnen auferlegte Rolle zu überwinden. Die Frage stellt sich, inwiefern diese Wahl wirklich einer persönlichen, frei gewählten Selbstentfaltung entspricht oder ob sie die Antwort auf einen wirtschaftlichen und politischen Zwang darstellt, der weit über das Individuum hinausweist.

Aufgrund des Einnahmerückgangs und der immer komplexeren Anforderungen der Landwirtschaftspolitik müssen die Bäuerinnen eine Strategie zwischen selbständiger wirtschaftlicher Teilhabe am Arbeitsmarkt und Pufferrolle auf dem Betrieb entwickeln.

OFAG (2012). « Les femmes dans l'agriculture », in : Rapport agricole 2012 de l'Office fédéral de l'agriculture, Berne : OFAG, pp. 54-82

Valérie Miéville-Ott (ethnologe, AGRIDEA) mène actuellement différents projets chez Agridea, concernant aussi bien la place et le rôle des femmes en agriculture que les changements affectant l'image et le sens du métier d'agriculteur.

Fenneke Reysoo (anthropologue, IHEID Genève) est actuellement impliquée dans plusieurs projets de recherche traitant des rapports de genre et de génération dans l'agriculture suisse (FNS/PNR60, recherche budget-temps parmi les paysannes suisses (Agroscope), rôle des femmes dans l'agriculture (OFAG)).